

*Direction du personnel
et des services*

Décision du 11 septembre 2001 modifiant la décision du 2 août 2001 portant nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire spécial institué auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement.

NOR : *EQU0110179S*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'arrêté du 30 septembre 1999 portant création d'un comité technique paritaire spécial institué auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 26 mars 2001 portant désignation des représentants de l'administration au comité technique paritaire spécial institué auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu la décision du 2 août 2001 portant nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire spécial institué auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés au comité technique paritaire spécial en qualité de représentants de l'administration :

Membre titulaire

M. Le Bolloc'h (Michel), directeur régional des affaires maritimes de Bretagne, en remplacement de M. Gilory (Jean-Marie).

Membre suppléant

M. Sanlaville (Patrick), directeur départemental des affaires maritimes de la Manche, en remplacement de M. Coupu (Jean-Marie).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Fait à Paris, le 11 septembre 2001.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur du personnel et des
services,*
J. Weiss